

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 15 mars 2010 à 19h30 au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, Madame Clémence Le May.

Sont présents : les conseillers et la conseillère:

Louise B. Gosselin
Michel Larochelle
Claude Michaud

et la directrice générale, Madame Francine Moreau.

Les conseillers Marcel Deneault, Hugues Girouard et Stéphane Bilodeau sont absents.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

Cette séance est tenue suite à la réquisition de Madame Clémence Le May, mairesse et qu'un avis de convocation a été remis de main à main aux personnes concernées, vendredi le 12 mars 2010 entre 12 et 13 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation et adoption des états financiers pour l'année 2009.
3. Demande de signalisation routière pour le Sentier des Trotteurs.
4. Présentation de l'avancement du dossier concernant la problématique de la conformité du pavage sur l'Avenue Pie X.
5. Période de questions.
6. Clôture de la séance.

2010-03-051

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-03-052

Présentation et adoption des états financiers pour l'année 2009

La présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 est faite par Madame Caroline Leduc, c.a., aux membres du conseil.

Après quelques questions, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu;

Que ce rapport financier pour l'année 2009 préparé par la firme comptable Roy Desrochers Lambert SENCRL soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-03-053

Demande de signalisation routière pour le Sentier des Trotteurs

Une demande est déposée par Monsieur Hubert Guillemette, répondant pour le Sentier des Trotteurs, concernant l'installation de signalisation routière. Le Sentier des Trotteurs parcourt plus de 25 kilomètres en longeant ou traversant à l'occasion les chemins publics des municipalités de Sainte-Hélène-de-Chester, St-Norbert-d'Arthabaska, St-Christophe d'Arthabaska et Victoriaville. Afin d'assurer la sécurité des randonneurs et celle des automobilistes, Monsieur Guillemette demande à la Municipalité d'installer la signalisation

Le 15 mars 2010 (suite)

adéquate selon le parcours. Le plan est joint à la demande et identifie cinq endroits sur le rang 7, le rang du 6 au 7 et le boulevard des Bois-Francis où la signalisation sera nécessaire.

Attendu qu'en vertu du Code de la sécurité routière et des Normes sur la signalisation routière du Ministère des Transports, la Municipalité se doit de signaler les passages pour piéton sur les chemins publics;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska autorise une somme d'environ 1000\$ pour acquérir les panneaux de signalisation requis afin d'identifier les passages pour piéton du Sentier des Trotteurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présentation de l'avancement du dossier concernant la problématique de la conformité du pavage sur l'Avenue Pie X

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par la résolution 2010-03-053.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois de mars 2010.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2010-03-054

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

